

Dominique Versini au Salon des Seniors pour promouvoir les actions conduites par Paris

Dominique Versini, adjointe à la Maire, a inauguré ce matin le stand de la Ville de Paris installé au Salon des Seniors. Il présente les nombreux dispositifs mis en œuvre par la collectivité pour accompagner les plus de 60 ans dans leur vie quotidienne et leurs projets.

Du 7 au 10 avril, le Salon des seniors rassemble au Parc des expositions de la Porte de Versailles (15e) plus de 250 stands, 70 conférences et 40 animations, dédiés à la vie quotidienne et aux projets des plus de 60 ans.

Dominique Versini, adjointe à la Maire, a inauguré ce matin le stand de la Ville de Paris, qui permet aux 50.000 visiteurs du salon de s'informer auprès d'agents municipaux sur les nombreux services et actions de la collectivité en faveur des Parisiens appartenant à cette tranche d'âge. De l'hébergement à l'engagement associatif, en passant par l'alimentation, l'accès aux droits, le sport et la culture, la Ville de Paris met en œuvre des dispositifs de qualité pour faciliter la vie quotidienne des seniors, quelle que soit leur condition sociale.

« À tout âge, chaque personne a des projets ou des besoins qui lui sont propres et qui doivent être pris en compte, respectés et accompagnés. La feuille de route que m'a confiée Anne Hidalgo pour cette mandature place au premier rang des priorités l'accompagnement des seniors les plus vulnérables. Nous travaillons quotidiennement avec le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) pour prévenir l'isolement lié au passage à la retraite et favoriser les dispositifs qui permettent de retarder la perte d'autonomie », souligne l'adjointe à la Maire.

De nombreux services pour faciliter la vie quotidienne

Paris consacre des moyens importants à l'aide au maintien à domicile, qui se traduisent par des services comme « Paris domicile ». Piloté par le CASVP, il fait intervenir chez les seniors des professionnels pour des prestations de service diversifiées, comme l'entretien courant du logement, les courses, la préparation des repas, ainsi qu'une aide à la toilette et un accompagnement dans certaines démarches administratives.

Le CASVP gère aussi une quarantaine de restaurants Emeraude, répartis dans tous les arrondissements, où les seniors peuvent se rendre chaque midi pour déjeuner, avec un service à

table et dans un cadre convivial, qu'ils soient seuls ou accompagnés d'amis ou de membres de leur famille. Ils peuvent aussi emporter chez eux les repas qui y sont préparés.

Plus méconnu : la Ville de Paris propose un service d'accompagnement gratuit aux seniors qui souhaitent retirer ou déposer en toute sécurité de l'argent à la banque. Il est assuré par ses agents de la Direction de la prévention et de la protection.

Pour les plus âgés, il existe dans la capitale plus de soixante établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), dont une quinzaine est publique. Chacun d'entre eux doit répondre à des critères stricts de qualité, fixés par une convention signée avec la Ville. Ils représentent plus de 7.000 places d'accueil. Plus de 70% de ces places sont éligibles à une prise en charge par l'aide sociale, qui les rend accessibles aux seniors aux revenus modestes.

« Ces quelques exemples d'actions, dans tous les domaines de la vie quotidienne, témoignent de notre volonté de faire de Paris une ville responsable, solidaire et exemplaire vis-à-vis de ses seniors. C'est pour nous un enjeu essentiel de cohésion sociale et de vivre-ensemble », ajoute Dominique Versini.